

Le SEMEA recherche un.e CHARGE.E DE MISSION GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS

CDD 1 an renouvelable

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA) est un acteur engagé dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour trois intercommunalités. Notre mission est de préserver la qualité de l'eau, restaurer et entretenir les milieux aquatiques et réduire les risques d'inondation sur notre territoire conformément aux objectifs des documents cadre (SDAGE, SAGE, Code de l'environnement, etc.).

DESCRIPTION DU POSTE

L'agent est placé sous l'autorité du Directeur et de la responsable du service milieux aquatiques et prévention des inondations.

En coordination avec le reste de l'équipe, il/elle assiste les élus du SEMEA dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des risques d'inondation ainsi que de restauration, d'aménagement et d'entretien des milieux aquatiques et humides.

MISSIONS PRINCIPALES

➤ **Faire émerger, piloter, mettre en œuvre la stratégie en matière de lutte contre les inondations.**

Le SEMEA est doté d'un programme d'actions pluriannuel, d'un Contrat Territorial Eau et Climat 2019-2024 et est membre du PAPI Juine-Essonne-Ecole.

Dans ce cadre, l'agent aura la tâche de :

- Piloter des actions ciblées (étude, travaux) en concertation avec les différentes parties prenantes
- Coordonner des actions et des travaux impliquant des maîtres d'ouvrages différents
- Animer ces projets auprès des élus, acteurs locaux, propriétaires, exploitants agricoles et partenaires impliqués.

Les actions ciblées porteront à la fois sur des études et aménagements de protection du territoire face aux inondations mais aussi sur des opérations de restauration, de préservation, d'entretien des cours d'eau et des zones humides, zone d'expansion de crue dans le but de restaurer les fonctionnalités des milieux.

➤ **Suivre et mettre en œuvre les actions figurant au PEP PAPI Juine Essonne Ecole.**

L'animation du PAPI JEE est assurée par le Conseil Départemental de l'Essonne. Il liste un ensemble d'action dont certaines sont sous maîtrise d'ouvrage du SEMEA.

En collaboration avec la responsable du service, l'agent aura la tâche de :

- Suivre et coordonner les actions sous maîtrise d'ouvrage SEMEA,
- Participer aux réunions

➤ **Sensibiliser, apporter assistance et conseils auprès des Communes, EPCI et porteurs de projets publics et privés.**

L'agent aura un rôle dans la sensibilisation à la mémoire du risque sur le territoire. Il/elle pourra être amené à intervenir comme conseil dans le cadre de projets d'aménagement du territoire, d'élaboration de PCS ou DICRIM, de mise en place d'exercice de gestion de crise, etc. il apportera conseils et/ou sollicitera les acteurs concernés.

➤ **Participer au réseau de veille et d'alerte des risques d'inondation et de pollution.**

Un suivi des niveaux de la rivière Ecole et du ru de la Mare-aux-Evées est assuré par les gardes rivières du SEMEA. L'agent participera à la veille et à la communication des niveaux de vigilance/alerte/crise auprès des communes et acteurs concernés.

Il/elle participera aux astreintes et pourra être mobilisé.e en cas de crise (inondation, pollution).

MISSIONS TRANSVERSALES :

- Faire émerger, piloter, mettre en œuvre des actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques (restauration des continuités écologiques, hydromorphologie, plan de gestion de zones humides).
- Participer à des actions de sensibilisation à destination des élus, du grand public et des scolaires (exemple : Eco festival, fête de la nature, etc.) sur les thématiques rivière, zones humides et inondations.
- Se tenir informé des différents projets portés par l'équipe du SEMEA et être en capacité d'assurer la continuité technique du service Milieu Aquatique et Prévention des Inondations.
- Participer à la programmation des actions du SEMEA, rendre compte des avancements auprès des partenaires et participer à la réalisation des bilans/rapports d'activité annuels.
- Assurer une veille technique et réglementaires des sujets en lien avec la GEMAPI.

PROFIL RECHERCHE :

Niveau Master/ Bac+5 en maîtrise du risque inondation, gestion, restauration des milieux aquatiques.

Savoir-faire :

- Connaissances approfondies en gestion des risques d'inondation et des ouvrages hydrauliques.
- Connaissances liées au fonctionnement et à la gestion des écosystèmes aquatiques et humides.
- Connaissances des techniques de restauration, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau et des zones humides.
- Capacité à piloter des projets impliquant plusieurs acteurs.
- Maîtrise des outils de cartographie, de SIG et de gestion de projet.
- Des connaissances en modélisation hydrologique et hydraulique seraient un plus.
- Connaissances des législations et des normes en matière de gestion de l'eau et des inondations.
- Capacité à suivre/encadrer des chantiers de travaux.
- Connaissance des procédures de marché public.
- Fonctionnement des collectivités.
- **Permis B obligatoire (+véhicule).**

Savoir-être :

- Capacité à travailler en équipe et en réseau.
- Sens de la rigueur, de l'organisation et de l'autonomie.
- Excellentes aptitudes relationnelles et pédagogiques.
- Aptitude à la prise de parole en public et à l'animation.

CONDITIONS :

CDD 1 an renouvelable (création de poste) – poste à temps complet (39h hebdomadaires + RTT)

Grade : Ingénieur territorial (cadre A) - Filière Technique de la fonction publique territoriale

Date limite de candidature : 30/04/2024

Prise de poste : Dès que possible

Travail en soirée ponctuel (bureau et comité syndicaux, réunion avec élus notamment)

Travail en weekend ponctuel (1 à 2 animations pas an)

Des astreintes sont déclenchées en période d'alerte (inondation/pollution) pendant lesquels l'agent est mobilisable 7j/7 ; 24h/24. Un protocole de récupération est mis en place en cas de mobilisation.

Localisation : Milly-la-Forêt (91490) puis Villiers-en-Bière (77130) courant 2025

Rémunération selon expérience et grille indiciaire en vigueur.

Avantages sociaux : tickets restaurant, participation mutuelle